

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 18 mars 2024 à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mercredi 6 mars 2024, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	23	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	2	
Nombre de conseillers votants :	25	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à	NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
BONNICHON	Frédéric	X			GUILLOT	Brigitte		X	
FAURE-IMBERT	Danielle	X			CANET	Antoine	X		
CHAUVIN	Lionel	X			DESPLANQUE	Brigitte	X		
CACERES	Marie	X			MAUPIED	Catherine	X		
VIDAL	Thierry	X			BAYLE	Bernard	X		
ABELARD	Nathalie	X			GAILLARD	Jean-Luc	X		
WATERLOT	Philippe		X	Gilles DOLAT	MESSEANT	Jean-François	X		
MECKLER	Emanuelle	X			MELUT	Valérie	X		
GARCIA	Ramon		X	Cédric BIONNIER	DUARTE	Marie-Christine	X		
CRETIN	Chantal	X			BIONNIER	Cédric	X		
RAVEL	Dominique	X			VERMERSCH	Vincent		X	
PORTE	Michèle	X			CROZY MACHEBOEUF	Carole		X	
ROUVIER-AMBLARD	Marie	X			VINCENT	Eric	X		
DOLAT	Gilles	X			TOUIJAR	Tarek		X	
CREGUT	Jacques	X							

ORDRE DU JOUR

RAPORTEURS		DELIBERATIONS	
PREAMBULE			
Frédéric BONNICHON	0	COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT DU 29 JANVIER 2024 AU 18 MARS 2024	
Frédéric BONNICHON	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2024 - ANNEXE	
ADMINISTRATION GENERALE			
Frédéric BONNICHON	1	DEMANDE DE CLASSEMENT EN STATION TOURISME – RENOUELEMENT- ANNEXE	
Frédéric BONNICHON	2	RENOUELEMENT ET ACTUALISATION DU CONTRAT DE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL SUR LA COMMUNE DE CHATEL-GUYON ENTRE LA VILLE ET GRDF - ANNEXE	
FINANCES			
Cédric BIONNIER	3	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET COMMUNE - ANNEXE	
Cédric BIONNIER	4	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET THEATRE - ANNEXE	
Cédric BIONNIER	5	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET SOURCES - ANNEXE	
Cédric BIONNIER	6	PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PARKING - ANNEXE	
Cédric BIONNIER	7	AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET COMMUNE	
Cédric BIONNIER	8	AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET THEATRE	
Cédric BIONNIER	9	AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET SOURCES	
Cédric BIONNIER	10	AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET PARKING	
Cédric BIONNIER	11	PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET COMMUNE - ANNEXE	
Cédric BIONNIER	12	PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET THEATRE- ANNEXE	
Cédric BIONNIER	13	PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET SOURCES- ANNEXE	
Cédric BIONNIER	14	PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PARKING- ANNEXE	
Cédric BIONNIER	15	VOTE DES TAUX DE TAXES FONCIERES 2024	

Cédric BIONNIER	16	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 - ANNEXE
Cédric BIONNIER	17	MISE EN PLACE CONSEIL D'EXPLOITATION ET NOMINATION DIRECTEUR
Cédric BIONNIER	18	PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES - ANNEXE
Cédric BIONNIER	19	VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES
Cédric BIONNIER	20	AUTORISATION D'AVANCES DE TRESORERIE REMBOURSABLES NON BUDGETAIRES
Cédric BIONNIER	21	FONDS DE CONCOURS RLV - TRANSITION ENERGETIQUE - POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
CADRE DE VIE		
Dominique RAVEL	22	CESSION DE L'IMMEUBLE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE CADASTRE 103 AL 150 SIS 3 AVENUE ETIENNE CLEMENTEL – ANNULE ET REMPLACE
Dominique RAVEL	23	CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE 103 361 AA 110 SISE RUE DU FOUR BANAL
Dominique RAVEL	24	CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE 103 361 AA DP1 SISE RUE DU FOUR BANAL
Frédéric BONNICHON	25	GARANTIE D'EMPRUNT POUR LES EMPRUNTS CONTRACTES POUR DES OPERATIONS DE LOGEMENT SOCIAL
Danielle FAURE-IMBERT	26	MODIFICATION DU ZONAGE COMMERCIAL D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ANNEXE
RESSOURCES HUMAINES ET CITOYENNETÉ		
Jean-François MESSEANT	27	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Jean-François MESSEANT	28	MANDAT AU CENTRE DE GESTION DU PUY DE DOME POUR L'ENGAGEMENT D'UNE NEGOCIATION EN VUE DE CONCLURE UN ACCORD COLLECTIF DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – GARANTIE PREVOYANCE
Jean-François MESSEANT	29	INSTAURATION D'UNE INDEMNITE FORFAITAIRE POUR LES FONCTIONS ITINERANTE
VIE DE LA CITÉ		
Emanuelle MECKLER	30	ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES 2024

Marie CACERES est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et constate que le quorum est atteint.

PREAMBULE

0. COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU 29 JANVIER 2024 AU 18 MARS 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT :

N°	N° de décision et objet	MONTANT T.T.C. (le cas échéant)	MONTANT H.T. DES TRAVAUX (le cas échéant)
26	24D15-DECIS-001-FINAN-31012024.PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA RECONVERSION DE LA CHAPELLE DES BAINS		150 000 € HT
26	24D15-DECIS-002-FINAN-31012024.PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION DSIL POUR LA RECONVERSION DE LA CHAPELLE DES BAINS		68 600 € HT
26	24D15-DECIS-003-FINAN-31012024.PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION DSIL POUR L'AMENAGEMENT DU TERRAIN SYNTHETIQUE		350 000 € HT
5	24D15-DECIS-004-ADMIN-01.02.2024-PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UN RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE AVEC L'ASSOCIATION TEDDY'S AUVERGNE		
4	24D15-DECIS-005-01.02.2024- PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS - APA		
4	24D15-DECIS-006-FINAN-23022024-PORTNANT SUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHATEL GUYON - GARAGE ROCADE DEPANNAGE		

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2024

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du 29 Janvier 2024

ADMINISTRATION GENERALE

1. DEMANDE DE CLASSEMENT EN STATION TOURISME – RENOUELEMENT

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la démarche tendant à solliciter le classement de la Ville de Châtel-Guyon en station de tourisme à la Préfecture du Puy-de-Dôme, de l'autoriser à solliciter le classement en station de tourisme selon la procédure prévue à l'article R.133-38 du code du tourisme, et d'approuver le projet de candidature.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. RENOUELEMENT ET ACTUALISATION DU CONTRAT DE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL SUR LA COMMUNE DE CHATEL-GUYON ENTRE LA VILLE ET GRDF

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir les options 2.A et 3.B sur les indicateurs de performance et de signer, pour une durée de 30 ans, ce nouveau traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel sur la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

3. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET COMMUNE

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le compte Administratif du Budget Commune est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2023 du Budget « Commune », et d'approuver le Compte de gestion 2023 du comptable public.

La délibération est adoptée à la majorité, une abstention (M. Eric VINCENT).

4. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET THEATRE

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le compte Administratif du Budget Théâtre est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2023 du Budget « Théâtre », et d'approuver le Compte de gestion 2023 du comptable public.

La délibération est adoptée à la majorité, une abstention (M. Eric VINCENT).

5. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET SOURCES

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le compte Administratif du Budget Sources est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2023 du Budget « Sources », et d'approuver le Compte de gestion 2023 du comptable public.

La délibération est adoptée à la majorité, une abstention (M. Eric VINCENT).

6. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PARKING

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le compte Administratif du Budget Parking est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2023 du Budget « Parking », et d'approuver le Compte de gestion 2023 du comptable public.

La délibération est adoptée à la majorité, une abstention (M. Eric VINCENT).

7. AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET COMMUNE

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter 350 547.75 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnements capitalisés », et de reporter 1 527 148.40 € à la ligne 001, en dépense d'investissement et 799 817.15 € à la ligne 002, en recette de fonctionnement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET THEATRE

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reporter 3 348.71 € à la ligne 002, en recette de fonctionnement et 19 650.20 € à la ligne 001 en excédent d'investissement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET SOURCES

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter 149 291.17 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnements capitalisés » et de reporter 174 724.17 € à la ligne 001, en dépense d'investissement et 39 489.17 € à la ligne 002, en recette de fonctionnement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10. AFFECTATION RESULTAT 2023 BUDGET PARKING

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter 8 021.83 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnements capitalisés » et de reporter 58 021.83 € à la ligne 001, en dépense d'investissement et 4 593.52 € à la ligne 002, en recette de fonctionnement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET COMMUNE

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2024 du Budget « Commune » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2023.

La délibération est adoptée à la majorité, une abstention (M. Eric VINCENT).

12. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET THEATRE

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2024 du Budget « Théâtre » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

13. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET SOURCES

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2024 du Budget « Sources » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

14. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PARKING

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2024 du Budget « Parking » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

15. VOTE DES TAUX DE TAXES FONCIERES 2024

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les taux 2024 des taxes locales.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

16. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le tableau global des subventions aux associations pour l'année 2024 et d'autoriser, que pour les subventions supérieures à 10 000 €, le versement des premiers 50% seront à la demande du bénéficiaire et que le solde sera en 2 ou 3 fois sur traduction des justificatifs de dépenses et de réalisations des actions ou de l'évènement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

17. MISE EN PLACE DU CONSEIL D'EXPLOITATION ET NOMINATION D'UN DIRECTEUR

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer Mr Pierre DALLERY, Directeur Général des Services, en tant que Directeur.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

18. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET "PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES"

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2024 du Budget « Production énergies renouvelables ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

19. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 7 800 € du budget principal au budget annexe production d'énergies renouvelables.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

20. AUTORISATION D'AVANCES DE TRESORERIE REMBOURSABLES NON BUDGETAIRES

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une avance de trésorerie remboursable non budgétaire d'un montant de 12 746 € du budget principal au budget annexe production d'énergies renouvelables et d'autoriser le versement de cette avance sur l'exercice 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

21. AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une avance d'un montant de 3 738 € du budget principal au budget annexe production d'énergies renouvelables et d'autoriser le versement de cette avance sur l'exercice 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

22. FONDS DE CONCOURS CONSENTI PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS AU TITRE DE TRAVAUX DE TRANSITION ENERGETIQUE – INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Rapporteur : Cédric BIONNIER

Monsieur BIONNIER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CADRE DE VIE

23. CESSION DE L'IMMEUBLE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE CADASTRE 103 AL 150 SIS 3 AVENUE ETIENNE CLEMENTEL – ANNULE ET REMPLACE

Rapporteur : Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la cession au rabais de l'immeuble, auprès d'Ophis, au prix de 230 000 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

24. CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE 103 361 AA 110 SISE RUE DU FOUR BANAL

Rapporteur : Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de céder à Monsieur LOUBEYRE Alexis, la parcelle 103 361 AA 110 d'une superficie de 17 m², au prix de 510 euros.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

25. CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE 103 361 AA DP1- SISE RUE DU FOUR BANAL

Rapporteur : Dominique RAVEL

Monsieur RAVEL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de céder à Monsieur RASHEV Zlatko, la parcelle 103 361 AA dp1 au prix de 1 320 euros.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

26. GARANTIE D'EMPRUNT POUR LES EMPRUNTS CONTRACTES POUR DES OPERATIONS DE LOGEMENT SOCIAL

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la garantie d'emprunts pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social aux taux fixés plus haut, soit un taux complémentaire de 10% au titre des opérations classés niveau 2 et d'approuver la garantie d'emprunts pour des opérations de logement social avec un taux d'intervention plafonné à 25% et à définir en fonction de l'opération pour les niveaux 3 et 4.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

27. MODIFICATION DU ZONAGE COMMERCIAL D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rapporteur : Danielle FAURE-IMBERT

Madame FAURE-IMBERT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la modification du zonage commercial reprise dans l'annexe 2 de la charte d'autorisation d'occupation temporaire de l'espace public à usage commercial, sans en modifier les tarifs, et de prendre acte que cette annexe 2 de la charte d'autorisation d'occupation temporaire de l'espace public à usage commercial relative à la définition des zones commerciales et des tarifs peut être revue annuellement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES ET CITOYENNETÉ

28. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du tableau des effectifs et d'inscrire les crédits nécessaires à ces créations d'emplois au budget correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

29. MANDAT AU CENTRE DE GESTION DU PUY DE DOME POUR L'ENGAGEMENT D'UNE NEGOCIATION EN VUE DE CONCLURE UN ACCORD COLLECTIF DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – GARANTIE PREVOYANCE

Rapporteur : Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner mandat au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour procéder, au nom de la collectivité, à une négociation avec les organisations syndicales représentatives en vue de la conclusion d'un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire – garantie prévoyance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

30. INSTAURATION D'UNE INDEMNITE FORFAITAIRE POUR LES FONCTIONS ITINERANTES

Rapporteur : Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser les agents concernés par les fonctions citées à utiliser leur véhicule personnel pour les déplacements qu'ils seront amenés à effectuer pour les besoins du service à l'intérieur de la commune, de prendre en charge les frais de transport dans les conditions prévues à l'article 14 du décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 et dans la limite du taux fixé par l'arrêté du 28 décembre 2020, de fixer le montant de l'indemnité forfaitaire mensuelle qui sera versée à chaque agent dans les conditions précisées, et enfin d'inscrire les crédits nécessaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VIE DE LA CITÉ

Rapporteur : Emanuelle MECKLER

Madame MECKLER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications tarifaires concernant les locations de salles municipales et du Théâtre.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

LA SEANCE EST LEVEE A 22 H 30

Frédéric BONNICHON
Maire de Châtel-Guyon

Marie CACERES
Secrétaire de séance du conseil municipal